

SUD
Quotidien

N° 9258 - Du Jeudi 28 Mars 2024 - 1539 F - 0850 - 3060 - Prix 200 Fds - Zone UEMOA - 400 Fds - 150 000 - www.sudquotidien.sn

EUX & NOUS
PR. DANIELE DARLAN
L'ESPOIR
Les événements qui se sont déroulés au Sénégal ces dernières semaines ont tenu en haleine l'Afrique entière et en particulier l'Afrique francophone : l'avenir de la démocratie au Sénégal était en train de se jouer et malheureusement certains ont souhaité la voir chuter et même disparaître afin qu'elle ne soit pas un mauvais exemple pour les régimes autoritaires qui souhaitent s'affranchir de ce qui est pour eux un obstacle à leurs intérêts : la démocratie !
LIRE SUITE PAGE 2

PASSATION DE SERVICE DU 2 AVRIL
MACKY SALL BALISE
LE TERRAIN À DIOMAYE

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 24 MARS DERNIER
La Cour d'appel confirme la razzia du candidat de Pastef

LIBRE PROPOS
PARADOXES D'UN SCRUTIN
L'élection présidentielle du 24 mars 2024 n'a certainement pas été tous azimuts. Souffrir de ces urnes. D'un vote délégué, les Sénégalais (ont transformé en véritable référendum pour ou contre le changement. Le résultat est sans équivoque. Bassirou Diomaye Faye a été réélu président avec plus de 54 % des suffrages valablement exprimés selon la commission nationale de recensement des votes. Le candidat de l'opposition, de surcroît « Plan B » de Guislaine Sankha est donc élu dès le premier tour.

PAR ABDOLLAÏE THIAM
LIRE PAGE 2

PRESIDENTIELLE
RAMADAN DE TATA
Du balai
PAR BABA DIOP
LIRE PAGE 5

L'ESPOIR (Par Pr. Danièle DARLAN)

<https://www.sudquotidien.sn/lespoir-par-pr-daniele-darlan/>

Les événements qui se sont déroulés au Sénégal ces dernières semaines ont tenu en haleine l'Afrique entière et en particulier l'Afrique francophone : l'avenir de la démocratie au Sénégal était en train de se jouer et malheureusement certains ont souhaité la voir chuter et même disparaître afin qu'elle ne soit pas un « mauvais exemple » pour les régimes autoritaires qui souhaitent s'affranchir de ce qui est pour eux un obstacle à leurs intérêts : la démocratie ! Beaucoup d'autres, en revanche, et j'en étais, ont tremblé de voir le Sénégal, terre d'exemple en la matière, reculer et peut être même chuter ! C'était sans compter sur le Peuple sénégalais

et surtout son Conseil Constitutionnel qui ont joué pleinement leur rôle et ont préservé la démocratie au Sénégal.

Un nouveau Président de la République a été élu à l'issue d'élections jugées libres et transparentes, encore une fois le peuple sénégalais a fait la démonstration de sa maturité, et de son sens de la République.

Le Président élu, a trois missions principales : il est garant de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire ; il a une mission de protection des populations ; il veille au respect de la Constitution, tout ceci sous l'œil vigilant du Peuple et de ses Représentants.

Ce qui s'est passé au Sénégal est source de fierté mais aussi de leçons pour l'Afrique mais par-dessus tout, source d'espoir pour l'Afrique.

La première leçon est l'importance de la culture démocratique dans un Etat, le peuple sénégalais en a fait la démonstration ; il a fait la démonstration de son attachement aux principes démocratiques, de son attachement à son pays le Sénégal, et de sa maturité.

La deuxième leçon est l'importance de la justice. Une justice indépendante est le cœur de la démocratie ; sans justice, sans respect des textes et en particulier de la Loi Fondamentale, la démocratie est une coquille vide : le Conseil Constitutionnel sénégalais a rempli cette exigence d'indépendance et a ainsi rempli sa mission.

La troisième leçon est l'importance d'une Institution constitutionnelle forte mais également d'Hommes forts au sein de cette Institution, forts dans le sens noble du terme c'est-à-dire, des hommes et des femmes courageux, compétents, intègres et dotés d'une grande sagesse. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on a coutume d'appeler les membres des juridictions constitutionnelles « les Sages » !

Par-dessus tout, ce qui s'est passé au Sénégal, est source d'ESPOIR pour tous les Peuples Africains afin que ceux-ci s'approprient leur souveraineté et comprennent ainsi que les pouvoirs que détiennent leurs dirigeants n'ont qu'une source en démocratie : le mandat que leurs peuples leur ont donné, de gérer et administrer l'Etat en leur nom et selon leur volonté exprimée dans la Constitution. Et c'est pour cette raison qu'ils ont institué un gardien chargé de veiller au respect des termes de ce mandat : la Juridiction Constitutionnelle.

Bravo au peuple sénégalais et à son Conseil Constitutionnel, nous en sommes fiers !

Pr. Danièle DARLAN

Ancienne Présidente de la Cour Constitutionnelle de la République Centrafricaine

